

ACCUEIL DE LOISIRS JUILLET 2023



COMPLEMENT AU DOSSIER D'INSCRIPTION

pour les enfants ayant déjà été inscrits en février ou avril 2023

Dossier à remplir et à déposer en Mairie durant les heures d'ouverture,
avec le règlement par chèque,
avant le vendredi 9 juin 2023 à 12 h.
Aucun dossier ne sera accepté après cette date.

PIÈCES A RENDRE LORS DE L'INSCRIPTION

- La fiche d'inscription (pages 3 et 4) dûment remplie et signée,
- En cas de changement depuis le mois de février, la fiche concernée par le changement (disponible dans le Dossier d'inscription complet) dûment complétée,
- Le règlement **par chèque** à l'ordre du Trésor Public.

**L'Accueil de Loisirs aura lieu
du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet 2023
de 9h à 17h à la Salle César Bavay.**

L'inscription est ouverte aux enfants de 4 ans révolus à 11 ans
(donc nés entre 01/01/2012 et le 09/07/2019)

INFORMATIONS IMPORTANTES

1. Conditions générales

Si les consignes sanitaires le permettent, l'Accueil de Loisirs se tiendra dans des conditions normales.

- **Les places sont ouvertes en priorité aux enfants habitant Avesnes-le-Sec.**
- **L'accueil des enfants aura lieu à la salle César Bavay. Tous les enfants y seront accueillis le matin et recherchés le soir,** en évitant les attroupements devant la porte d'entrée. Les moins de 6 ans se rendront ultérieurement à l'École Louis Aragon.
- Conformément au Projet éducatif établi pour 2022-2025, les enfants en situation de handicap sont les bienvenus à l'Accueil de Loisirs. Si votre enfant est concerné, veuillez nous en informer afin que l'équipe d'animation prenne contact avec vous pour adapter au mieux l'accueil aux besoins de votre enfant.

2. Consignes

- Les parents s'engagent à ne pas confier leur(s) enfant(s) à l'ALSH en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez un enfant ou dans sa famille.
- Les repas et les collations de l'après-midi seront fournis par la Municipalité. Les repas auront lieu à la cantine scolaire.
- Les parents devront fournir chaque jour une collation pour le matin (fruit ou compote), une serviette et une bouteille d'eau dans un sac au nom de l'enfant.

3. Garderie

Un service de garderie est proposé aux familles dont les enfants sont inscrits à l'accueil de loisirs : il est ouvert le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h00. **Les enfants doivent impérativement y être inscrits pour être accueillis et les inscriptions se font en même temps que l'inscription au séjour.**

4. Tarifs

Tarif de la semaine d'ALSH repas de midi inclus			
Quotient familial :	1 ^{er} enfant	2 ^e enfant	3 ^e enfant et suivants
Avesnois			
De 0 à 202 €	32 €	31 €	30 €
De 203 à 465 €	34 €	33 €	32 €
Plus de 465 €	35 €	34 €	33 €
Extérieurs			
De 0 à 202 €	57 €	56 €	55 €
De 203 à 465 €	59 €	58 €	57 €
Plus de 465 €	60 €	59 €	58 €
Garderie			
Avesnois			
Séance du matin	2,50 €/séance	2,50 €/séance	2,50 €/séance
Séance du soir	2 €/séance	2 €/séance	2 €/séance
Extérieurs			
Séance du matin	3 €/séance	3 €/séance	3 €/séance
Séance du soir	2,50 €/séance	2,50 €/séance	2,50 €/séance

FICHE D'INSCRIPTION

QUOTIENT FAMILIAL :

TARIF A APPLIQUER (voir page 2) : Centre : par enfant et par semaine

Garderie : par enfant et par séance du matin

..... par enfant et par séance du soir

INSCRIPTION À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Enfants	Nom et prénom	Date de naissance	Cocher les semaines voulues			Montant total
			Semaine 1 (4 jours)	Semaine 2 (5 jours)	Semaine 3 (5 jours)	
Enfant 1						
Enfant 2						
Enfant 3						
Enfant 4						
MONTANT À RÉGLER POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS						

INSCRIPTION À LA GARDERIE :

Garderie Semaine du 10 au 14 juillet	Lundi 10		Mardi 11		Mercredi 12		Jeudi 13		Vendredi 14		Nombre de séances	
	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir
Nom et prénom de l'enfant												

ACCUEIL DE LOISIRS – JUILLET 2023

Garderie Semaine du 17 au 21 juillet	Lundi 17		Mardi 18		Mercredi 19		Jeudi 20		Vendredi 21		Nombre de séances	
	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir
Nom et prénom de l'enfant												

Garderie Semaine du 24 au 28 juillet	Lundi 24		Mardi 25		Mercredi 26		Jeudi 27		Vendredi 28		Nombre de séances	
	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir
Nom et prénom de l'enfant												

REGLEMENT :

SÉANCES DE GARDERIE	NOMBRE TOTAL	COÛT (Nombre de séances x €)
DU MATIN		
DU SOIR		
MONTANT TOTAL À RÉGLER POUR LA GARDERIE		

MONTANT TOTAL À RÉGLER POUR LA SEMAINE (Accueil de loisirs + garderie)	
-------------------------------------------------------------------------------	--

Seul le paiement par chèque est autorisé.